



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



24074344

le,

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

02-05-2024

 TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

N° d'entreprise : 0428 822 152

Nom

(en entier) : **Ceratec**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **Rue du Touquet 228 - 7783 Le Bizet****Objet de l'acte : Renouvellement mandat du reviseur**

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Général Statutaire du 23 avril 2024.

-«L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat de commissaire-reviseur de la
«Callens Vandelanotte SA » (BCE 0433.608.707), représentée par Nikolas Vandelanotte sis 8500 Courtrai,
President Kennedypark 1a », pour une durée de trois ans, expirant à l'assemblée générale statutaire de
l'exercice 2026, tenu en 2027. »

L'Administrateur-Délégué,
Opus+ SA,
Philip De Bruyn, représentant permanent

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/05/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).